

FICHE D'ACCUEIL TRANSFERT « Arrivée »

La procédure de transfert de dossier est obligatoire pour tout étudiant venant d'une autre Université française et désirant s'inscrire à la Faculté de Droit d'Aix en Provence.

Quand ?

Après avoir obtenu vos résultats définitifs d'examen, vous pouvez nous adresser les documents entre le **11 avril** et le **22 juillet 2011**. Les étudiants qui obtiennent leurs résultats en septembre feront parvenir le dossier aux dates indiquées ci-dessus, et recevront un avis sous réserve d'obtention de la Licence en Droit.

Formalités à accomplir

- Remplir et déposer la FICHE D'ACCUEIL, jointe à ce formulaire, dûment remplie avec toutes les pièces demandées. Deux possibilités pour nous transmettre la fiche d'accueil :
 - Soit sur place : au service de la Scolarité Master (P1 – Préfabriqué derrière le bâtiment central), ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
 - Fermeture du vendredi 22 juillet à 12h au lundi 22 août 2011 inclus
 - Par correspondance : Université Paul Cézanne / Aix- Marseille III
Faculté de Droit et Science Politique
Service Scolarité Master
3 avenue Robert Schuman
13628 AIX EN PROVENCE Cedex 1
- Une réponse vous sera communiquée par courrier après avis de l'Assesseur. En cas d'avis favorable vous suivrez la procédure indiquée sur le site de la Faculté de Droit :
<http://www.facedroit.univ-cezanne.fr/scolarite/inscriptions/master-1.html>
- Après avis favorable, demander le transfert de votre dossier auprès de votre université d'origine. Cette démarche conditionne votre inscription.

Pièces à joindre

En cas de nécessité ou lors de votre inscription au sein de notre établissement, les originaux vous seront demandés

- Photocopie diplôme(s) obtenu(s) (baccalauréat etc...)
- Photocopie des relevés de notes de votre cursus universitaire
- Attestation de réussite mentionnant les crédits pour chaque année universitaire
- Lettre de motivation
- 1 enveloppe affranchie au tarif en vigueur à l'adresse de l'étudiant
- 1 photocopie pièce d'identité (la présentation de l'original vous sera demandée lors de l'inscription définitive)

Afin que votre transfert soit effectué le plus rapidement possible, il est dans votre intérêt de suivre scrupuleusement ces consignes- tout dossier incomplet ne sera pas traité

